

Département
MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L

Séance 04 décembre 2025

Nombre de Membres

Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	25

Date de la Convocation

27 novembre 2025

Date d'Affichage
27 novembre 2025

Objet de la délibération

No 2025-100298
Ressources humaines

Rapport social unique

Le quatre décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil municipal de la Ville de Montmirail s'est réuni entre nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne Dhuicq, Maire.

Présents : Etienne Dhuicq, Valérie Jacquinot, Romain Girardin, Brigitte Lagrue, Philippe Chevriot, Marie-Claude Himmesoete, Dominique Thuault, Jean-Pierre Schang, Mohamed Benahmed, Pascal Hourlier, Alain Guenon, Juan Garcia Rodriguez, Claudette Bouché, Elisabeth Benard, Stéphane Paquet, Christine Guimarey, Romain Richomme, Tristan Ruiz, Sabine Mary, Enzo Joberty,

Absents représentés : Monique Morel pouvoir à Philippe Chevriot, Pascal Poisson pouvoir à Romain Girardin, Jean-Paul Colmont pouvoir à Brigitte Lagrue, Catherine Ruiz Collas pouvoir à Tristan Ruiz, Coralie Adnot pouvoir à Elisabeth Benard,

Absentes excusées : Valérie Prieur, Karine Bocquet,

Secrétaire de séance : Tristan Ruiz

VU l'article 5 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019,

VU l'article L231-1 du code général de la fonction publique, qui prévoit que les administrations élaborent chaque année un rapport social unique, alimenté par une base de données sociales,

VU le décret 2020-1493 du 30 novembre 2020, relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique,

VU le rapport social unique de l'année 2024 soumis au conseil municipal,

CONSIDERANT que le RSU dresse le bilan de la situation de la collectivité au 31 décembre 2024, sur les thématiques suivantes : emploi, recrutement, parcours professionnels, formation, rémunérations, santé et sécurité au travail, organisation du travail, amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail, action sociale et protection sociale, dialogue social,

CONSIDERANT que le RSU 2024 a été communiqué pour avis au Comité social territorial du Centre de Gestion de la Marne réuni en date du 25 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport social 2024 de la ville.

Pour extrait conforme,

Le 04 décembre 2025

Etienne DHUICQ, Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20251204-2025-100298-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2025
Publication : 09/12/2025

